

Oui à une deuxième de marcheurs sur l'île-des-Sœurs !

Nous sommes 3 familles ayant des enfants d'âges préscolaire et primaire et habitant dans le secteur adjacent à l'emplacement prévu pour la construction d'une nouvelle école primaire sur l'île des sœurs (rues de la Grande-Allée, de la Vigne et de la Sagittaire). Il y a maintenant plus de 2 ans que nous suivons de très près le dossier de la construction de cette école, dossier prioritaire et urgent pour les nombreuses familles de l'île-des-Sœurs.

Une des principales raisons nous ayant poussé à choisir l'île comme milieu de vie il y a plusieurs années est l'accès à des services publics de qualité sur place, dont des établissements d'enseignement primaire ayant suffisamment de place pour combler les besoins du quartier. Il nous est impensable aujourd'hui d'envisager que des enfants auront à faire plus d'une heure de trafic matins et soirs pour s'instruire, parce qu'un groupe de citoyens s'opposent, à tort, à la construction d'une deuxième école sur le seul terrain adéquat pour un tel établissement : le triangle formé par les boulevards René-Lévesque et de l'Île-des-Sœurs.

Afin de desservir l'ensemble des secteurs de l'Île, cet emplacement est sans contredit la meilleure option. En effet, favorisant une meilleure répartition des pôles majeurs de clientèle scolaire sur l'île, il permet la création de deux écoles de marcheurs pour ainsi éviter ainsi les allées-venues inutiles des écoliers et réduire considérablement le trafic causé par la surcharge de l'école primaire existante.

À ceux qui prétendent qu'une école située à l'angle d'une artère principale est dangereux pour la sécurité des enfants qui la fréquentent, nous répondons que nous avons pleine confiance aux services brigadiers de l'école qui continueront d'assurer les traverses piétonnières sécuritaires, comme ils le font déjà pour les marcheurs de l'école actuelle, et pour les marcheurs de plusieurs écoles primaires du centre-ville de Montréal.

Nous répondrions également que nous serions extrêmement fiers que nos enfants aient le privilège d'aller à l'école à pied, puisqu'il est prouvé que la marche, comme moyen de se rendre à l'école le matin, augmente la capacité de concentration des enfants pour toute la matinée.¹

Quant au terrain du Parc Archambault, en plus d'être contaminé à plusieurs endroits², il causerait une augmentation importante de trafic puisqu'il ne

permettrait pas une aussi grande proportion de marcheurs. Il n'est donc pas une option envisageable.

En terminant, non seulement l'éducation est un droit fondamental et universel, mais la possibilité de s'instruire à proximité de chez soi au primaire est un service essentiel qu'un arrondissement se doit d'offrir à ses citoyens. L'opposition au projet actuel empêchera l'arrondissement de remplir son devoir pour la rentrée scolaire 2014-2015, ce qui engendrera le mécontentement et potentiellement l'exode de plusieurs jeunes familles, représentant l'avenir de notre quartier.

Valentina Munoz pour famille Tarnowski

Juliana Lima Arsenault pour famille Arsenault

Isabelle Audette pour famille Tull

¹ « Children who walk to school better concentrate », Scienordic, 30 Novembre 2012

² Les services exp inc., 30 mai 2013